N° 194 — 184me année — Un numéro: 10 centimes — Mercredi 23 Aout 1922

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois / 1 mois)
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

On procédera au brûlement d'un canal de cheminée dans l'immeuble de l'Hoirie Bussi, Rocher 4, le jeudi 24 août à 8 heures du matin.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, façades, et en particulier celles des bûchers.

IMMEUBLES

A vendre dans le village d'Hauterive

petite maison

deux chambres, et très grandes dépendances à l'usage de remise, écurie, grange. Conviendrait aussi pour vigneron.
Conditions très avantageuses.
S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry No 1, Neuchâtel.

Immeuble à vendre

A vendre au centre de la ville un immeuble comprenant un magasin et 5 logements avec grands dégagements. Conviendrait pour tous genres de commerce. — Etude Petitpierre et Hotz.

Terrain à bâtir

à vendre, région Areuse. Jardin, verger, arbres d'agrément et arbres fruitiers en plein rapport. Arrêt du tram. Plan de construction à disposition. S'adresser J. Rossiaud, notaire, St-Honoré 12. c.o.

A VENDRE

Treuil pour pressoir

de quarante à cinquante gerles, à vendre. S'adresser à Wavre S. A., Caves du Palais, Neuchâtel.

Fumeurs

goûtez mes délicieux tabacs pour la pipe et cigarettes:

Maryland	Fr. 3.75 le kg.
Maryland sup.	» 5.25 »
Oriental	» 5.— ½ kg.
Hollandais	» 5.50 »
Anglais	» 6.— »
Anglais sup.	» 8.— »

Un essai vous convaincra.
J. SCHILLER, Tabacs
21, rue de l'Hôpital 21
Bas du Château

Avertisseurs
en tous genres au magasin de cycles
ARNOLD GRANDJEAN
Neuchâtel

Automobiles CHEVROLET

la formidable grimpeuse, solide et confortable, pour hommes d'affaires et voyageurs.
2 places et 4 places.
Prix fr. 5,500.—.

Agent exclusif pour le canton:
Ed. von ARX
Peseux et Neuchâtel
Stock de pièces de rechange

Librairie-Papeterie
JAMES ATTINGER
St-Honoré 9 et Pl. Numa Droz
NEUCHATEL

Fournitures pour la PEINTURE
Huile
Aquarelle
Détrempe

Toiles - Châssis - Brosses
Pinceaux - Cartons
Pochades
Chevalets - Sièges
Boîtes vides et garnies

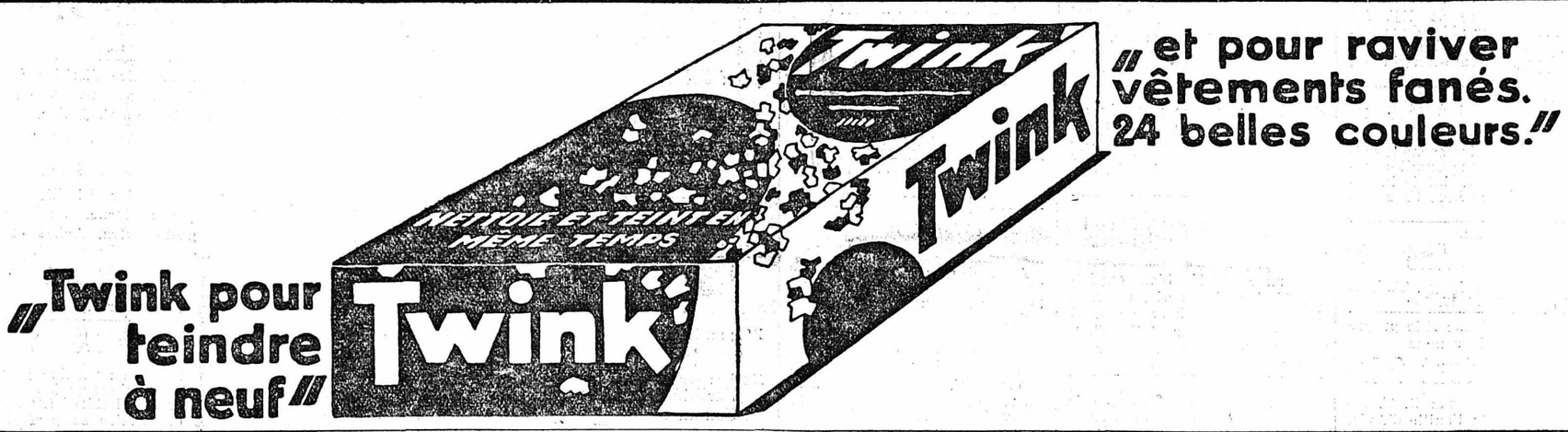

IMMEUBLES

Enchères d'immeubles à Sauges

Le lundi 28 août 1922, à 20 heures, au café Clerc, à SAUGES, les héritiers de dame Jenny CLERC exposeront en vente par enchères publiques, les immeubles suivants:

CADASTRE DE SAUGES

Art. 231, A SAUGES, bâtiments, places et jardin de 445 m² le bâtiment bien situé comprend trois logements, cave, écurie et couvert.
Art. 232, AUX CLOS MAILLET, verger de 3277 m² verger en plein rapport, magnifique terrain à bâtir, belle vue sur le lac et les Alpes.
Art. 234, AUX VIGNES SUR LA BRUYÈRE, cheintre de 355 m²
Art. 235, AUX VIGNES SUR LA BRUYÈRE, cheintre de 729 m²

Pour renseignements et conditions, s'adresser au notaire soussigné chargé de la vente.

H. VIVIEN, notaire, à St-Aubin.

A VENDRE

Voilier

acajou, trois voiles et matériel au complet, à enlever tout de suite pour 750 francs.
Autres occasions: péniches, canots, depuis 550 francs.
S'adresser au Chantier Naval de Grandson, Charles Staempfli, successeur.

C'est demain au marché!!

que les amateurs de bons desserts, pourront s'approvisionner au grand

banc-automobile Perfuisel

de biscuits très avantageux comme prix et qualité
MACARONS depuis Fr. 1.80 la livre

La beauté

de la jeunesse, pas d'impureté ni de rides au visage, est le succès d'un usage régulier de la
CRÈME MARA
le pot à Fr. 3.50 et des lavages à l'Eau de Cologne No 234. (Dépôt, produits de qualité) à Fr. 4.50 et du savon à l'huile renommé
RÉLORITA N° 210
mousseux, au parfum distingué unique en son genre, à Fr. 1.75. En vente chez: Maison Lütenegger, Parf. Avenue 1er Mars. JH 6690 Fr

MESDAMES,

VOYEZ notre VITRINE

Quelques jours seulement — VENTE SPÉCIALE de

Services à thé

Choix incomparable. La nappe avec 6 et 12 serviettes mi-fil et pur fil de Fr. 6.50 à Fr. 65.-

V. Micheloud

à côté du Théâtre
MAISON SPÉCIALE DE BLANC

La société pour l'utilisation des fruits

Cidrerie de Guin (Fribourg) offre du
CIDRE garanti pur vin de fruits
à des prix réduits pour livraison août-septembre. Futaille de 50 à 250 litres à disposition. — Demandez prix-courant. JH 42039 L

L. Dutoit-Barbezat

Rue de la Treille 9, 2me étage
RIDEAUX
GRAND CHOIX DE CANTONNIÈRES
brodées sur toile de fil, étamine, tulle, voile, madras
On se charge de l'installation

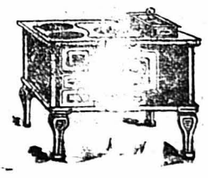

Fourneaux-Potagers
de toutes dimensions et garantis
Prospectus sur demande
Prix avantageux
PRÉBANDIER S. A. Neuchâtel

Messieurs pour fr. 18.- vous obtenez une jolie bottine chevreau ou box cousu main dans les pointures 38-39
Chaussures Pétremand
Moulins 15, Neuchâtel

Motosacoche à vendre

4 HP, deux cylindres, deux vitesses en marche. — Eclairage électrique. Machine ayant très peu roulé.
Demander l'adresse du No 756 au bureau de la Feuille d'Avis.

Viande

LA BOUCHERIE RAMELLA débitera demain jeudi sur le marché et à la rue Fleury 7,
PORC frais et salé
Charcuterie de porc extra, et à son local seulement:
deux chevaux gras
abattus ensuite d'accident.
Ménagères, profitez! Tél. 9.40
FZ 1066 N Se recommande.

Poussette anglaise

parfait état, réchaud à gaz trois trous avec four, à vendre. Sablons 18, 1er.

BEAU PIANO

ayant très peu servi, bonne marque, à vendre.
Demander l'adresse du No 734 au bureau de la Feuille d'Avis.

POULICHE

A vendre une belle pouliche de six mois avec bonne ascendance, une bonne vache forte laitière et un beau jeune chien Saint-Bernard, chez Armand Renaud, à Rochefort.
Même adresse encore
1000 bons petits fagots

Agence agricole A. DUBOIS

BEVAIX (Neuchâtel)
Par notre service de camion-automobile, nous sommes toujours à même de livrer franco à domicile, au plus bas prix du jour:
Farine blanche pour le pain.
Farine Bétail française.
Farine Bétail du pays.
Farine d'orge.
Maïs moulu et cassé.
Maïs en grains.
Sons-Tourteaux.
Avoines.
Lacta-Veau-Avo.
Chanteclair.

30 porcs

à l'engrais, à vendre. A la porcherie Redard, Cormondrèche. S'adresser à C. Dubey, Peseux.

Belle truie

portante, race lourde anglaise, à vendre, chez J. Leuenberger, Maujobia 8, Neuchâtel.

Pneumatiques

accessoires et réparations au Magasin de Cycles
ARNOLD GRANDJEAN
Rue St Honoré 2, Neuchâtel

A vendre

Deux bibliothèques vitrées, à l'état de neuf.
Un lustre de salon, cuivre jaune, à cinq lampes.
S'adresser Case postale 6662.

A vendre excellente
motosacoche 4 HP
avec accessoires et équipement motocycliste. Ecrire sous H. T. 760 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre faute d'emploi un
réchaud à gaz
à un foyer et une cuisine à pétrole à un foyer, peu usagés. S'adresser rue Coulon 12, rez-de-chaussée, à gauche.

PETIT PIANO

droit, en palissandre ouvragé, à vendre pour Fr. 750, au comptant.
Demander l'adresse du No 757 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une poussette

très jolie, à vendre.
Demander l'adresse du No 752 au bureau de la Feuille d'Avis.

GRAINES pour VOLAILLES

Mélange de choix avec blé
Prix par 100 kg. Fr. 35.—
» 50 » » 18.—
» 25 » » 10.—
Expédition contre remboursement.
Ed. RUSILLON
LAUSANNE Gare du Flon

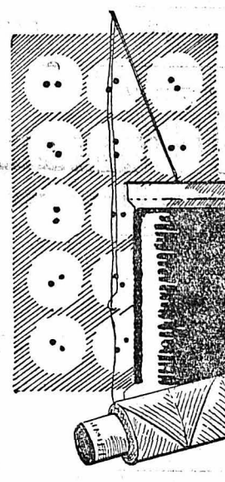

MERCERIE

Offre spéciale

pour ménagères, couturières et tailleurs

Derniers prix du jour

Bustes pour couturières démontables pour travailler debout ou assis, 22.45
Article courant 20.90

A notre Rayon de Dentelles
Un lot festons lavables, genre madère, le mètre —.15
la pièce de 10 mètres . . . . —.95

Motifs pour coussins —.18 —.23

Coton à crocheter Schürer
la pelote de 20 grammes

Nos 20	30	40	50
-.30	-.35	-.40	-.45

Coton à repriser Schürer
la pelote —.15

Chevillières coton
croisé, 1re qualité, le paquet de 18 pièces assorties 1.45
Croisé en rouleaux
-.75 -.50 -.45 -.40 -.35 -.30

Boutons à pression les meilleures marques

Elle l'aime	Koh-i-noor	Bolide	Ajax	Zukunft
la dz. -.07	la dz. -.12	la dz. -.14	la dz. -.14	la dz. -.14

Aiguilles à coudre Eclair	Aiguilles Sharp	Epingles têtes de verre
le p. -.12	le paq. -.20	la car. -.14

Tonnelet d'aiguilles	Coton Dorkas	Pinces pr jarretelles
assort. -.68	la bob. -.22	la paire -.30

Sans baleine **Gros grain** Avec baleine

Art. 720 cm.	5	6	7	8
le m.	-.48	-.58	-.68	-.78

Art. 6001 cm.	5	6	7	8
le m.	-.70	-.80	-.90	1.-

Epingles de sûreté la douz. -.30 -.18 -.12 -.10 -.08

DMC
Lacets p. 10 m., -60 -50 -40 -.28
Coton à broder, l'éch. -.23 -.20
Moulinet, l'écheveau -.20
Lin pour dentelles, l'éch. -.50
DMC Coton à crocheter à la Cloche, la pel. 1.10 1.- -.95 -.90
Coton à crocheter brillant, la pelote 1.25 1.15 1.10 1.05

Soies à coudre

pr machine, Gütermann, la bobine 1.65 -.85
Marque LE TIGRE la bobine 1.45 -.75
Marque ALOUETTES, toutes teintes, le bobin de 50 m. -.24
Cordonnet le bobin de 8 mètres, -.24
Tresses de soie -.85

Lacet de laine	Tresses doubles
noir, le mètre —.35 -.28	pour allonger le mètre -.60

Jarretelles qualité supérieure
la paire 1.75 1.45 1.15 -.95
Ceinture-jarretelles 4.25 2.75
Jarretières rondes 1.55 -.90
Elastique pour jarretelles
le mètre 1.65 1.45 -.90

Sous-bras poreux, avec taille, 3.90 3.55

Sous-bras les meilleures marques telles que: Kleinert, Canfield, etc.

Edelweiss	Roxane	Magnet	Astral	Featherweight	Canfield
batiste la paire -.65	doublés, la paire -.85	la paire 1.45	soie, la paire 2.20	la paire 2.25 1.90	la paire 1.95

Fil à coudre APOLLO, la carte -.12
Extra-fort la pièce -.28 -.18
Ouate hydrophile le paquet 1.80 -.75 -.40 -.28
Biberons caoutchouc -.18

Perles pour ouvrages, Perles de bois, Cabochons, Franges, Tresses en tous genres

Voyez notre vitrine spéciale — Comparez nos prix

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
NEUCHATEL SOCIÉTÉ ANONYME

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Treille. — A remettre appartement d'une chambre et dépendances. — Prix mensuel Fr. 21.50. Etude Petitpierre et Hotz.

LOGEMENT

de trois chambres et cuisine à louer pour le 1er septembre. — S'adresser rue Fleury 6. A la même adresse chambre à louer.

HAUT DE LA VILLE

chambre et cuisine à dame seule, ayant occupation en ville. Offres écrites sous F. R. 788 au bureau de la Feuille d'Avis.

SAINT-BLAISE

A louer pour le 24 septembre prochain, au bas du village et à proximité immédiate du tramway, un logement de trois chambres et dépendances. S'adresser au bureau Chs Perrier, vins en gros, 3, route de la Gare, à Saint-Blaise.

A LOUER

dans le haut de la ville, appartement neuf, de trois pièces. Demander l'adresse du No 742 au bureau de la Feuille d'Avis.

CHAMBRES

Chambre meublée au soleil, Fr. 20. Seyon 9 a, 3me.

Jolie chambre. Avenue du 1er Mars 24, rez-de-chaussée, à dr.

Chambre meublée, indépendante. Coq-d'Inde 18.

Belle chambre meublée à monsieur sérieux. Rue Coulon 2. 3me étage. c.o.

Jolie chambre au soleil avec très bonne pension. Fr. 150 par mois.

Demander l'adresse du No 652 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jolie chambre meublée. — Concert 2.

Bonnes chambres et pension, pour gens sérieux, Faubourg de l'Hôpital.

Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandes à louer

Deux dames cherchent pour septembre

APPARTEMENT

de deux à quatre chambres, dans maison d'ordre.

Demander l'adresse du No 759 au bureau de la Feuille d'Avis.

Je cherche

local

convenant pour petit atelier d'ébénisterie, boutique pas nécessaire. Faire offres écrites sous J. G. 762 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour un petit ménage sans enfant un

LOGEMENT

de trois ou quatre pièces, pour le 24 septembre ou date à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres L. G. 755 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer

petit domaine

de cinq à huit poses, pour l'automne 1922 ou printemps 1923. Adresser offres écrites avec description et prix sous A. S. 709 au bureau de la Feuille d'Avis.

Petit ménage soigneux cherche

appartement de 3 ou 4 chambres

si possible avec petit jardin. — Adresser offres Poste restante sous chiffres M. A. 500.

Jeune Suisse allemand, désire

chambre meublée

pendant les vacances du 26 août au 30 septembre.

Ecrire sous W. B. 745 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche joli

APPARTEMENT

confortable, quatre pièces, pour tout de suite ou pour 24 septembre. Adresser offres écrites sous P. St. 740 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Jeune fille de 16 ans cherche place

d'aide

de la maîtresse de maison, dans petite famille où elle apprendrait la langue française. Offres à Frieda Muller, Vêtements sur mesures et confections, Aarberg.

PLACES

Jeune fille, propre et travailleuse est demandée pour le 1er septembre ou date à convenir, comme

BONNE A TOUT FAIRE

dans famille de Neuchâtel. — Faire offre avec certificats à Case postale 6603.

On demande une

JEUNE FILLE

de préférence ayant déjà été en service, pour aider dans ménage. — S'adresser Mme César Delachaux, Champ-Bougin 40, Neuchâtel.

ON DEMANDE

bonne à tout faire sachant cuisiner, pour bonne famille habitant Neuchâtel. Entrée immédiate. Adresser offres Case postale No 6593.

On cherche une

jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser Comba-Borel 17, 1er.

On cherche jeune fille propre et recommandée comme

bonne à tout faire

Offres écrites sous B. T. 758 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche comme aide et compagne, dans bonne famille (professeur), au bord du lac de Zurich, une

VOLONTAIRE

de 16 à 18 ans, propre et consciencieuse. Connaissance de la couture désirée ou à défaut désir de s'y initier. Le ménage est déjà pourvu d'une domestique. Place agréable, leçons d'allemand privées. — Entrée 15 septembre.

Pour renseignements, s'adresser à Mme Albert Roulet, St-Blaise, Châtellenie 14.

Monsieur seul cherche pour fin septembre,

bonne domestique

capable de tenir un ménage soigné et sachant cuisiner.

S'adresser M. Albert Welter, à Fleurier.

On cherche pour le 1er septembre une

femme de chambre

stylée, et connaissant le service de table. S'adresser à la Clinique du Chanet s/Vauseyon.

Petite famille neuchâteloise, habitant le Bas Valais, cherche comme

bonne à tout faire

personne protestante, (pas en dessous de 20 ans), sachant un peu cuisiner. Entrée 1er septembre. Offres écrites avec prétentions et certificats à S. D. 705 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mme P. Dufour, Charmettes, Lausanne, cherche pour le 15 septembre,

CUISINIÈRE

et

femme de chambre

bien recommandées. Ecrire avec certificats aux Glettes s/Saint-Maurice (Valais). JH 36206 L

EMPLOIS DIVERS

Représentant en tissus

Maison importante d'étoffes et soieries pour dames, tissus pour messieurs cherche dans chaque région du canton, une personne active et bien introduite auprès de la bonne clientèle particulière. — Conditions avantageuses. Adresser les offres avec références sous P 1914 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande pour maison bourgeoise un

jeune homme

de 16 à 17 ans comme aide jardinier. Entrée 1er septembre. S'adresser sous P 1921 N à Publicitas, Neuchâtel. P 1921 N

AVENIR

assuré pour jeune homme actif, sans connaissances spéciales, disposant de 500 à 1000 francs. Occupation agréable avec fort gain (documenté). Offres tout à fait sérieuses avec références à E. Matter, Löwenstrasse 59, Zurich. JH 23426 Z

On demande pour la France

chef de fabrication

sérieux, énergique, connaissant à fond l'emboutissage, possédant qualités d'organisation et de répartition économiques du travail.

Adresser offres avec copies de certificats, photographie et références sous D 356 L Publicitas, Neuchâtel. JH 36214 L

Jeune monsieur

sérieux et honnête, 30 ans, désire faire la connaissance de demoiselle de 23-25 ans, en vue de mariage. Discrétion absolue. Il ne sera répondu qu'aux offres sérieuses. Ecrire Poste restante No 24 B, Colombier.

Jeune modiste

désirant reprendre magasin au printemps, cherche place où elle se perfectionnerait complètement dans la branche. Marie Gürtner, modiste, Wimmis, Unterdorf.

Peintre en voitures

Homme marié, bien expérimenté dans la partie, pouvant travailler seul, cherche emploi dans un garage ou atelier d'administration. S'adresser sous Peintre, La Sarraz (Vaud).

JEUNE HOMME

robuste, sachant bien traire et faucher, cherche place dans domaine ayant cinq à sept vaches, dans la Suisse romande. Entrée 1er ou 15 septembre. — Offres avec indication des gages à Fritz Fink, Brüttelen p. Anet.

On cherche pour tout de suite

jeunes filles

actives, connaissant bien la couture. Moritz-Piguet. Au Tigre Royal.

JEUNE HOMME

de 21 ans, fort et travailleur, sachant faire les travaux de jardin et de campagne, cherche place dans famille honorable à Neuchâtel ou environs pour apprendre la langue française. — Vie de famille est préférée à gages élevés. Ferait aussi d'autres travaux pendant l'hiver. Entrée 20 septembre ou plus tard. S'adresser à Edwin Meier, Dübendorf.

PERDUS

Perdu samedi soir, du Vauseyon en ville en passant par Saint-Nicolas une

montre homme

La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 743

Demandes à acheter

On désire acheter, si possible à proximité du lac,

petite villa

avec jardin. — Eventuellement terrain à bâtir. — Offres avec prix et détails sous chiffres P 55509 V au bureau d'annonces de la Feuille d'Avis, Vevey.

Fabr. de Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs POÊLS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES

Catalogue Gratuit!

Succ. Berne Monbijou Str. 8

A VENDRE

Alambic

A vendre faute d'emploi un bel alambic contenant soixante litres, chez Alphonse Béguin, Montmollin.

Lunette astronomique

8 cm., obj. 6, gr. 50-220 fois, pied équatorial très stable, mouv. lents, avec manches, bon chercheur. Pour visiter à Yverdon, écrire : J. Vetter, Bullet.

Pressoirs

de quarante-cinq et vingt gerles et caisses et mares de deux pressoirs de quarante-cinq gerles. S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Mûres de ronces

d'Amérique, de 1er choix, à 1 fr. 20 le kg. Faire les commandes d'avance. S'adresser E. Marmier, Areuse (Neuchâtel).

VIENT D'ARRIVER UN NOUVEL ENVOI

d'Espadrilles

pour dames et messieurs

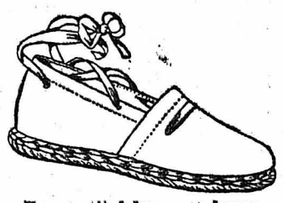

En coutil **blanc** et **brun** avec bord cuir

CHAUSSURES PÉTREMAND

Moulins 15, NEUCHATEL

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête

CACHETS

antinévralgiques

MATHEY

Soulagement immédiat et prompte guérison ; la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies No 18. La Chaux-de-Fonds.

SPICHIGER & Cie -- Neuchâtel

Tapis à la pièce en tous genres
Milieux de Salon, Descentes de lit, Tapis de Table et Couvertures, Linoleums et Toiles cirées

LA NEUCHATELOISE

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

à Neuchâtel

FONDÉE EN 1869

Assurances aux meilleures conditions contre l'**Incendie** (mobilier, marchandises, matériel agricole, etc.), **Chômage, Pertes de loyers** (suites d'incendie), **Vol avec effraction, Bris de glace, Dégâts d'eau, Transports, Bagages,** etc.

Agent général pour le canton de Neuchâtel:

Th. PERRIN, Rue du Seyon 9, Neuchâtel - Tél. 12.80

Représentants dans les principales localités du canton

La Brasserie Muller

NEUCHATEL

recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**

Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles

TÉLÉPHONE 127

Tourbe malaxée de Combe-Varin

Prix réduits pendant l'été seulement:

P^r quantités de 100-1000 kg. Fr. 6.80 les 100 kg. rendue au bûcher
» 1000-2000 » 6.50 » 100 »
» 2000 et plus » 6.30 » 100 »
Kerbes (racines), bûchés pour potager Fr. 20.— le stère »

Facilité de paiement.

Commandes aux Magasins Ch. PETITPIERRE ou directement à P 22492 C

Téléphone No 6. TOURBIÈRE DE COMBE-VARIN, Ponts-de-Martel.

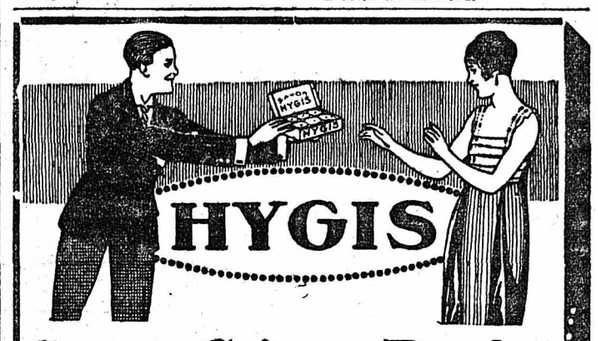

Savon - Crème - Poudre

de Clermont & E. Fouet, Genève

Indispensables pour les **soins de la toilette,** donnent au teint une **fraîcheur** et un **éclat de jeunesse** remarquables. Toute personne soucieuse de conserver sa beauté, les emploiera et sera ravie du succès.

AVIS DIVERS

Télégramme !

Dès vendredi 25 août et pendant 5 jours seulement, L'ARÈNE DU PILATE, DANSEURS DE CORDE, travaillera à la place du Port, côté est de la Poste, à Neuchâtel.

Ce soir et demain soir **APOLLO** Ce soir et demain soir

PRIX RÉDUITS

Le grand tragédien français **HENRY KRAUSS**

(l'inoubliable Jean Valjean des Misérables) dans

FROMONT jeune et RISLER aîné

d'après le célèbre roman d'Alph. DAUDET

Drame pathétique en 10 actes

Dès vendredi : **La ferme du Choquart** Un beau film français en 5 actes

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES sur la VIE et contre les ACCIDENTS

FONDÉE EN 1858

VIE - ACCIDENTS - RENTES

Responsabilité civile

Combinaisons spéciales vie et accidents

Conditions les plus avantageuses

Agent général pour le canton de Neuchâtel:

Ls ROULET, Rue du Seyon 9, Neuchâtel - Tél. 12.80

Représentants dans les principales localités du canton

Le restaurant du

Cercle du Musée

reçoit toujours des

pensionnaires

sérieux

Pour faire distiller vos produits adressez-vous en toute confiance à C. Sydler,

tonnelier-distillateur

à Auvernier. Distillerie ambulante moderne, rendement et qualité extra. Achat et vente de

futaille et vases

en tous genres.

QUI ?

prendrait en pension pour cinq à six semaines un jeune homme de 19 ans, habitué à travailler, et qui désire se perfectionner dans la langue française ? Offres à M. E. Spaeti, Hôtel du Marché, Neuchâtel.

Demoiselle cherche

belle chambre et bonne pension

en ville. Offres écrites sous C. D. 761 au bureau de la Feuille d'Avis.

QUI ?

recevrait pour trois semaines, en échange de travaux de campagne ou de jardin, ou de n'importe quels travaux de plein air, un étudiant hongrois très recommandé, désireux d'entendre parler le français et de s'exercer dans cette langue. — Adresser offres écrites à S. v. T. 754 au bureau de la Feuille d'Avis.

Idéal séjour d'automne

Pension Delafontaine

Tusinge-Blonay s/ VEVEY

Bonne table 6 fr. par jour

Pour un **TAXI** ou une **AMBULANCE** téléphonez au n° **85, Neuchâtel** même n° à Peseux

SERVICE JOUR et NUIT

Ed. von ARX

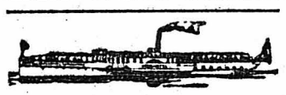

Jeudi 24 août 1922

si le temps est favorable

Course spéciale

par bateau et chemin de fer de

Neuchâtel à Ste-Croix

6 h. 45	Neuchâtel	21 h. 10
6 h. 55	Serrières	21 h. —
7 h. 05	Auvernier	20 h. 50
7 h. 25	Cortaillod	20 h. 30
8 h. —	Estavayer	19 h. 55
9 h. —	Yverdon	18 h. 55
9 h. 10	Yverdon	18 h. 45
10 h. 20	Ste-Croix	17 h. 35

PRIX DES PLACES (aller et retour) Fr 5.— Enfants demi-place

Billets en vente dès ce jour au bureau de la Société de navigation.

Les Directions.

ATTENTION !

On cherche à emprunter 10-15,000 fr. pour commerce lucratif, intérêt à discuter avec sérieuse garantie. Offres écrites sous chiffres G. R. 750 au bureau de la Feuille d'Avis.

Employé de bureau cherche

chambre meublée

au soleil, indépendante, chauffable et

PENSION

si possible végétarienne. Offres écrites sous chiffres A. B. 753 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr F. SCHEURER, Neuchâtel

Côte 35 Tél. 1388

☞ Comptabilités

Clôture et mise à jour

Edouard Boillot

Architecte

PESEUX NEUCHATEL

18, rue de Corcelles 15, Beaux-Arts

Téléph. 41 Téléphone 2.69

Plans - Devis - Expertises

Reconstructions et transformations d'immeubles

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

AVIS MÉDICAUX

Dr Alf. C. MATTHEY

Chirurgien

DE RETOUR

Dr PAREL

PESEUX

de retour

Docteur Bourgeois

reçoit le mardi et sur rendez-vous

Téléph. 13.43

Maladie des Oreilles, Nez et Gorge

Dr JULES BOREL

de retour

Consultations de 3 à 5 heures jeudi excepté.

Clinique, 16, Faubourg du Crêt.

Remerciements

Madame et Monsieur Jules FRASSE adressent leurs plus vifs et sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie dans la douloureuse épreuve qui vient de les frapper si cruellement.

Champ-du-Moulin, le 22 août 1922.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'HÉRITAGE DE 93

PAR 32

ARTHUR DOURLIAC

Jean eut une exclamation de dépit. Louis s'inclina devant sa cousine :

— Je n'insisterai pas, Madeleine, dit-il simplement; je vous aime, ce mot renferme tout, et, s'il ne suffit pas à vous toucher, à vous convaincre, je ne saurais rien ajouter. Je vous aime profondément, saintement; cet amour emplit ma vie et mon âme. Mais je ne prétends pas lutter avec Dieu : si vous avez une vocation plus haute, je me soumets et vous dis : Soyez heureuse, ma sœur, de tout le bonheur que le ciel m'aura refusé.

La jeune fille fut plus émue de cette apparente résignation, démentie par l'altération de la voix et des traits du comte, qu'elle ne l'eût été de ses protestations ou de ses reproches, et, quand il se fut retiré avec Jean qui, tout bas, maugréait après les caprices des femmes, toute la fermeté de la pauvre enfant l'abandonna, elle cacha son visage dans ses mains et éclata en sanglots étouffés.

A tâtons, l'aveugle chercha la tête, caressa doucement les joues humides de Madeleine et, l'attirant près d'elle par un geste maternel :

— Vous êtes une noble fille, dit-elle avec émotion. Venez que je vous embrasse.

Et pour la première fois ses lèvres effleurèrent le front de la fille de Didier.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

VI

Tel père, telle fille

Le refus de Madeleine avait été un coup de foudre pour le jeune comte.

Elle ne l'aimait pas !

Avait-il donc été le jouet d'une illusion chimérique, d'une fatuité ridicule, donnant aux plus menus faits une signification qu'ils n'avaient pas ?

Pourtant ce travers était loin de son caractère, et la confiance en lui-même était son moindre défaut; mais un amour sincère rend clairvoyant, et il avait lu dans le cœur de son amie tant de douce sympathie, de tendre confiance, de délicieux abandon, qu'il avait certainement battu à l'unisson du sien.

Comment donc l'avait-il perdu ?

Qui le lui avait enlevé ?

Et la phrase venimeuse de Diane lui revenait à l'esprit :

— Respirez le parfum ! un autre cueillera la fleur !

Un autre ? Qui ?

Devant Dieu il se retirait, mais devant un rival !...

Tout reposait dans le château; Madeleine, seule, qui ne voulait céder à personne le soin de la veiller, était demeurée auprès de la marquise.

Accoudé au balcon de sa chambre, plongé dans l'ombre de la nuit, Hautdret livrait son front brûlant au vent glacé, gémissant dans les grands arbres, et impuissant à calmer la fièvre qui le dévorait.

Il contemplait avec émotion la lueur pâle de la veilleuse, filtrant par la fenêtre de la tourelle, éclairant la future novice dans son apprentissage de charité.

... Soudain un léger bruit attira son attention.

Se détachant d'un bouquet de pins géants, un personnage, enveloppé d'un grand manteau et le visage ombragé d'un feutre, se dirigeait vers l'habitation.

Louis songea aussitôt au rôdeur nocturne, à l'espion supposé dont lui avait parlé Alain.

Déjà il armait un pistolet, quand l'inconnu, ramassant une poignée de sable, la lança contre les vitres de Madeleine.

Presque aussitôt la porte s'ouvrit et la jeune fille parut.

— C'est vous, Madeleine ?

— Oui, j'avais peur de ne pouvoir venir, mon frère est de retour; mais, heureusement, il ne se doute de rien. Entrez.

La porte se referma sur les deux complices.

Louis n'avait pas perdu un mot de ce dialogue.

Il était demeuré atterré.

Madeleine ! la pure et chaste créature qui lui semblait planer au-dessus de ce monde pervers !...

Madeleine, l'enfant immaculée dont il osait à peine effleurer les doigts... Madeleine introduisait un homme chez elle !

Oh ! celui-là, par exemple !

Une colère folle lui montait au cerveau.

Brusquement, il ouvrit sa porte.

Celle de Jean s'ouvrait en même temps.

Les deux cousins se regardèrent, ils étaient livides.

Sans un mot, sans s'étonner de se trouver debout et habillés à une pareille heure, ils se dirigèrent vers l'autre aile du château, traversant les grands salons déserts.

— Jean, du calme ! murmura le comte en serrant fortement la main de son ami.

— J'en aurai... la misérable ! la misérable !...

— Ce n'est pas elle la plus coupable...

Jean le regarda d'un air égaré.

... Soudain un cri déchira le silence lugubre de la nuit...

Il sortait de l'appartement de la marquise.

Les deux jeunes gens s'y précipitèrent.

Mme de Kergariel, dressée sur son séant, les cheveux épars, l'œil en feu, retenait par le poignet une femme qui se débattait vainement sous cette étreinte.

Un flacon brisé dans la lutte venait de rouler sur le tapis.

— Venez ! venez tous ! s'écria la marquise. Voilà celle que vous souhaitiez pour femme, Louis ! Voilà celle que vous vouliez faire comtesse de Hautdret ! Voilà celle que j'avais la faiblesse de consentir à appeler ma nièce ! Voilà Madeleine ! votre fiancée ! C'est une empoisonneuse !

— Mais ce n'est pas ma sœur ! s'écria Jean.

— Ce n'est pas Madeleine... la voici, ajouta le comte en montrant la jeune fille qui accourait au bruit.

— Alors... quelle est donc cette créature ?... interrogea la marquise dont les yeux éteints semblaient dévorer la coupable.

Les deux hommes se taisaient, épouvantés.

— Pardonnez-lui et pardonnez-moi, Madame, supplia Madeleine, ignorante du sombre drame qui se déroulait devant elle, je n'ai pu refuser à une fille le droit de soigner son aïeule.

— Son aïeule ! répéta la marquise en repoussant l'empoisonneuse avec un geste d'horreur. C'est donc ?...

— Oui, grand'mère, répondit la jeune fille, en relevant son front hautain d'un air de défi, je suis Diane de Ploënec, votre petite-fille, dénoncez-moi, si vous l'osez !

Profitant de l'absence des deux cousins, Diane s'était introduite auprès de Madeleine.

Avec une adresse machiavélique, une double feinte, elle était parvenue à capter la confiance de la noble fille, à l'intéresser à sa cause.

Elle souffrait tant d'être exclue à jamais du cœur de son aïeule qu'elle eût voulu soigner et chérir !

Sa mère l'avait tant souhaité avant de mourir !

Aucun rapprochement n'était-il donc possible ?

Elle, qui n'avait jamais connu sa mère, n'aurait-elle pas un faible souvenir de sa grand'mère ?

Comme elle eût été heureuse de se dévouer pour elle, de la veiller, de la servir !... Elle enviait le bonheur de Madeleine ! Comment une étrangère avait-elle plus de droits qu'elle-même à la tendresse de son aïeule !

Ah ! si elle pouvait seulement la voir, l'approcher !...

Touchée de ses larmes, de ses protestations hypocrites, Madeleine se laissa fléchir et, profitant de la cécité de la vieille dame, consentit à céder sa place auprès d'elle, une heure chaque nuit, à l'infernale créature pour laquelle le reste n'était qu'un jeu.

Informée de la résolution de la marquise à son égard par son père qui, sans lui dire ce qu'ils contenaient, l'avait prévenue que sa grand'mère avait entre les mains des papiers pouvant le perdre et empêcher à jamais son mariage. Diane n'avait pas hésité « à supprimer l'obstacle » et, trouvant Jean rebelle à un pareil crime, elle s'était décidée à agir elle-même.

Elle avait tout prévu, tout combiné. L'innocente complicité de Madeleine ferait retomber l'accusation sur elle et son frère, assurant à l'empoisonneuse, non seulement l'impunité, mais encore la perte de sa rivale.

(A suivre.)

POLITIQUE

Société des nations

Nouvelles délégations

GENÈVE, 22. — La liste des délégués à la S. d. N. s'allonge des noms suivants :

Pour la Grande-Bretagne, Lord Balfour, M. H.-A. L. Fisher et le lieutenant-colonel John Ward; suppléants : Sir Cecil Hurst, Mme Coombe Tennant.

Pour le Panama : M. Antonio Burgos, ministre de Panama en Italie et M. Raoul Amador.

Session du Conseil

GENÈVE, 22. — Le Conseil de la S. d. N. ouvrira se 20me session le 30 août. A l'ordre du jour de cette session figure notamment les questions suivantes :

Règlement définitif de la question des lieux saints en Palestine. Observations de la commission permanente des mandats sur l'administration des territoires placés sous mandats C (anciennes colonies allemandes, Sud-ouest africain et îles du Pacifique). Minorités en Albanie, en Lettonie et en Esthonie. Question des frontières entre l'Autriche, l'Etat serbe-croate-slovène et la Hongrie. Désignation d'un membre sarrois à la commission de gouvernements de la Sarre et mesures préliminaires à prendre en vue du plébiscite. Rapport du comité d'hygiène et du comité de coopération intellectuelle, etc.

Le 30 août se réunira également à Genève la commission des communications et du transit.

La question des armements sera examinée à la fois par la commission permanente consultative pour les questions militaires, navales et aériennes qui se réunira le 30 août et par la commission temporaire mixte pour la réduction des armements convoquée pour le 1er septembre. Ces deux commissions s'occuperont entre autres questions importantes du projet de Lord Robert Cecil relatif à un traité de garanties réciproques entre les Etats d'un même continent. Une série de problèmes économiques et financiers seront examinés par la sous-commission économique des tarifs douaniers qui se réunira le 31 août, par la sous-commission du traitement équitable du commerce convoquée pour le 2 septembre et par le comité financier qui siégera le 4 septembre.

Enfin la commission de contrôle se réunira le 31 août pour examiner les rapports relatifs à la vérification des comptes de l'année écoulée et le projet provisoire du budget de la S. d. N. pour l'année 1923.

Proche-Orient

Note à payer

PARIS, 22. — Le gouvernement britannique a adressé à Paris une note insistant pour que la France paye le tiers des 100,000 francs or, représentant les frais de la mission chargée d'enquêter sur les atrocités en Asie-Mineure.

Le « Temps » dit que le gouvernement français a déjà fait observer à Londres qu'il ne possède pas de crédits disponibles à cet effet et qu'il ne peut en faire ouvrir en l'absence du Parlement. Au surplus, l'enquête dont il s'agit est nécessairement de caractère politique, et il n'est nullement certain que le Parlement français accepte d'adhérer à cette politique en accordant les crédits qu'elle exige.

La réponse de l'Italie

La réponse de l'Italie à la note française du 3 août, sur la question d'Orient, a été remise hier matin au ministère des Affaires étrangères.

Le gouvernement italien accepte d'offrir l'hospitalité à la future conférence. Il fait ressortir que l'île de Rhodes ne fournirait pas les commodités matérielles qui sont nécessaires, mais il accepterait Venise ou une autre ville d'Italie. Le gouvernement italien paraît admettre que si les belligérants présentent, au cours de la conférence, des suggestions différentes de celles que les puissances de l'Entente ont formulées dans leur mémorandum du 26 mars, les représentants de l'Entente devront transmettre ces suggestions à leurs gouvernements.

France

La « Voie Sacrée » est ouverte

BAR-LE-DUC, 21. — M. Raymond Poincaré, président du Conseil et président du Conseil général de la Meuse, avait procédé ce matin, à Bar-le-Duc, en présence des membres du Conseil général et des autorités civiles et militaires, à la pose de la première borne commémorative de la « Voie Sacrée », dont l'emplacement est situé au point initial de la Voie Sacrée.

Cette borne est la première d'une série de 56 qui, par décision du Conseil général de la Meuse, en date du 3 mai 1921, doivent servir de bornes kilométriques pour jalonner la route nationale de Bar-le-Duc à Verdun, dite « Voie Sacrée ».

M. Poincaré a dit notamment :

— La Voie Sacrée ! C'est, je crois, M. Maurice Barrès qui a trouvé cette pieuse dénomination pour désigner la route illustre où ont passé, pendant la longue bataille de Verdun, tant d'héroïques enfants de la France. Que de fois ne l'ai-je pas alors parcourue moi-même, à côté des interminables files de camions qui la suivaient dans les deux sens ! Dès le 21 février 1916, un bombardement effroyable avait annoncé la violente offensive des Allemands contre notre citadelle meusienne. L'artillerie ennemie s'était particulièrement acharnée sur la ligne ferrée de Verdun à Sainte-Menehould, et elle l'avait coupée à Aubréville. Le chemin de fer de Lérouville à Sedan étant lui-même rompu par le saillant de Saint-Mihiel, la place attaquée n'allait demeurer en communication avec les armées que par des voies incertaines et précaires. La plateforme et les rails bouleversés par les obus devaient, sans doute, être rapidement rétablis. Mais la ligne de Sainte-Menehould restait sous le feu de l'ennemi. Notre « tortillard » départemental, si souvent plaisanté par nos populations pour sa démarche un peu lente et pour ses détours capricieux, pourrait-il suffire aux transports militaires et au ravitaillement des troupes ? La tâche n'excéderait-elle pas ses modestes facultés ? Heureusement, la grande route était là, déjà élargie jusqu'à sept mètres, depuis le mois d'août 1915, et ouvrant ainsi un passage facile à trois voitures de front. La chaussée avait été, non seulement entretenue avec soin, mais rempierrée et restaurée ; et même depuis deux jours, en prévision de l'attaque, avait été installée à Bar-le-Duc une commission régulatrice automobile, chargée de régler avec une méthode impeccable le double mouvement des camions et de donner aux voyages d'aller et de retour le rythme nécessaire pour conjurer les accrochages et les à-coups.

« Je me rappelle que le 12 mars, dans la première phase de la bataille, j'étais venu visiter la région fortifiée de Verdun : avant de me rendre dans la ville où fumaient déjà les incendies, je m'étais arrêté à Souilly, de manière à voir Pétain à son quartier général et à lui demander ses impressions. Il m'avait prié de présider le rapport auquel il avait convoqué ses officiers et j'avais admiré, avec la lucidité et le sang-froid du chef la parfaite organisation de son état-major. Lui-même, du reste, m'avait dit : « Chacun fera son devoir à sa place, et c'est ainsi que nous viendra la victoire ». Forte et noble parole, qui n'est pas moins vraie dans la paix que dans la guerre ! Ce ne sont jamais des efforts dispersés, si généreux qu'ils soient, qui assurent le succès des œuvres humaines. »

Le président du Conseil constate que si les traces des hostilités s'effacent sur la route immortelle, le souvenir des horreurs passées subsiste à ses deux extrémités, à Bar-le-Duc, dont les quartiers détruits commencent seulement à se relever de leurs ruines, et à Verdun et dans ses environs où c'est toujours, malgré tant d'efforts, un spectacle de dévastation. Et il termine ainsi :

— « C'est à ce lieu de dévastation qu'aboutit maintenant la « Voie Sacrée ». Elle a conduit nos troupes à la victoire ; elle peut désormais conduire les *ignorants* et les sceptiques à une sévère leçon d'histoire et à une permanente démonstration de la vérité; et c'est ainsi, n'est-il pas vrai, Messieurs, qu'elle servira le mieux à la conservation de la paix. »

Grande-Bretagne

La coalition va-t-elle se disloquer ?

LONDRES, 22. — Le « Daily Telegraph » a publié un article dû à la plume d'un « correspondant politique » anonyme qui occupe une haute situation et qui connaît particulièrement l'organisation des partis politiques de la Grande-Bretagne. Cet écrivain, qui se donne comme n'étant ni l'ami du gouvernement actuel ni l'un de ses ennemis les plus acharnés, suggère à ses lecteurs une grande controverse politique sur l'avenir de la coalition, branlante depuis longtemps ainsi qu'on le sait. Il fait état du mécontentement qui se manifeste parmi les conservateurs du sud de l'Angleterre et il interroge : « Est-ce que les nécessités qui ont été la cause et la justification de la formation du gouvernement de coalition actuel ont cessé d'exister ? »

Les résultats de cette enquête seront sans doute intéressants à noter. Aussi le « Daily Telegraph » consacre-t-il un long éditorial à l'ouverture de cette enquête.

Il déclare que le résultat de l'élection partielle de South Hackney (pour pourvoir au remplacement de M. Bottomley) doit faire réfléchir les membres des deux partis historiques : les conservateurs et les libéraux.

Le candidat de coalition n'a été élu qu'à une très faible majorité de 72 voix, sur 18,000 votes exprimés, contre un candidat travailliste qui avait eu pendant la guerre des « scrupules de conscience », ce qui veut dire qu'il avait refusé de servir dans l'armée britannique.

« En supposant qu'il soit temps que la coalition disparaisse, qui va lui succéder ? » se demande ce journal, en constatant qu'aucun parti n'est actuellement assez fort pour former un gouvernement, si ce n'est en s'alliant avec un groupe quelconque et en constituant ainsi une nouvelle coalition. Il conclut :

« Cette question doit suggérer des réponses de la part des membres de tous les groupes composant la coalition actuelle. Une politique à la dérive accompagnée de désaccords grandissants dans les rangs de la coalition ne peut que faire une fin aux prochaines élections générales. »

Irlande

M. de Valera est blessé

LONDRES, 21 (Havas). — Selon des bruits qui circulaient dimanche à Dublin, M. de Valera, qui se trouve dans une maison du district de Greystones, est dangereusement malade et souffre d'une blessure au gosier. On dit qu'il s'est échappé de la zone sud des hostilités, il y a quelques jours, après avoir été blessé.

Italie

La C. G. T. et les socialistes

ROME, 22 (Stefani). — Lundi soir le député fasciste Pagliani et M. Darragona, secrétaire de la Confédération générale du travail, ont eu un long entretien qui a porté sur la situation de la séparation de la C. G. T. du parti socialiste.

Selon les milieux politiques, cette séparation serait imminente. La C. G. T. a fait des démarches auprès de la direction du parti socialiste afin que ce dernier convoque sans tarder le congrès déclarant que si cette convocation devait être différée, les dirigeants de la C. G. T. se verraient contraints à dénoncer le pacte d'alliance avec le parti socialiste.

Collision sanglante

ROME, 22 (Stefani). — On apprend de Tivoli que des fascistes de la province de Rome qui venaient de participer à l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire des soldats morts au cours de la guerre, se sont rencontrés à Olevano-Romana avec des communistes. Une collision sanglante se produisit. On signale la mort d'un communiste ; en outre huit individus auraient été blessés, dont un fasciste grièvement.

Autriche

Appel à la Tchécoslovaquie, à l'Allemagne et à l'Italie

LONDRES, 22. — Le correspondant du « Times » à Vienne mande que le programme d'action indépendante annoncé par le gouvernement autrichien se dessine sous la forme d'un appel à la Tchécoslovaquie, à l'Allemagne et à l'Italie. M. Seipel, chancelier d'Autriche, est arrivé à Prague, où il aura une entrevue avec le président Masaryk et M. Bénès.

De Prague, le chancelier compte partir pour Berlin, et il est intéressant de remarquer à ce sujet que ce sera la première visite officielle que le chef de la République autrichienne fera en Allemagne depuis la guerre. De Berlin, M. Seipel gagnera l'Italie, où il se propose de conférer avec M. Schanzer.

Avant de quitter Vienne, M. Seipel a fait connaître ses intentions aux représentants des grandes puissances. En même temps, un communiqué officiel a informé le public des négociations qui devaient avoir lieu et des raisons d'ordre général qui poussaient le gouvernement autrichien à les engager. Ce communiqué déclare notamment que « les difficultés économiques et financières au milieu desquelles se débat l'Autriche ont fait du problème autrichien un problème essentiellement politique ».

Cette phrase, ajoute le correspondant du « Times », n'a qu'un sens, c'est qu'en l'absence de secours financiers de l'étranger, le gouvernement autrichien se trouve dans l'impossibilité d'assurer l'administration du pays et que, par suite, d'autres Etats doivent en partager la responsabilité.

Le correspondant signale, en outre, que, d'après diverses communications faites à la presse par M. Seipel ou par des personnalités qui sont en étroits rapports avec lui, le gouvernement autrichien compte surtout sur l'aide de la Tchécoslovaquie, dont les liens économiques avec l'Autriche sont des plus évidents. Le correspondant croit savoir que le chancelier autrichien aurait l'intention d'offrir au gouvernement de Prague, en échange de prêts consentis, le contrôle administratif des chemins de fer autrichiens.

L'opinion en Italie

On télégraphie de Rome :

A l'occasion du voyage du chancelier Seipel à Prague et à Berlin et de sa prochaine visite à Rome, les cercles politiques et la presse se préoccupent vivement de la situation critique de l'Autriche. On s'accorde à reconnaître que l'Italie est la puissance la plus directement intéressée au relèvement du malheureux Etat. M. Schanzer d'ailleurs se serait, sans succès il est vrai, employé à obtenir à Londres que les problèmes autrichiens fussent examinés, en dépit de la surexcitation des esprits causé par les discussions sur les questions capitales des réparations et des dettes de guerre.

D'ores et déjà M. Seipel est assuré de recevoir à Rome l'accueil le plus cordial, il est certain aussi que le ministre des affaires étrangères appuiera chaleureusement ses requêtes auprès des alliés.

Dans les milieux catholiques, on fait observer que le parti social-chrétien, dont le chancelier actuel est l'un des membres les plus influents, est le seul en Autriche qui soit sincèrement opposé au rattachement avec l'Allemagne. Il importe donc qu'il ne soit pas acculé par les difficultés de l'heure à quitter le pouvoir ou à modifier son attitude. Déjà, à ce sujet, le séjour de M. Seipel à Berlin, quoique précédé de son voyage à Prague, inspire une certaine inquiétude, d'autant plus qu'une propagande intense, en vue du rattachement, est poursuivie à la fois par la social-démocratie et par les nationalistes. Ces derniers manifestent une activité particulière à Innsbruck, où ils constituent une menace permanente contre l'ordre public dans le Haut-Trentin.

Une voix britannique

On mande de Londres :

La « Westminster Gazette », retraçant la triste situation de l'Autriche, dit qu'il est malheureusement improbable que la Société des nations puisse faire quelque chose d'efficace en temps utile.

Nous espérons, déclare ce journal, qu'elle fera son possible et qu'elle informera rapidement les alliés de la nécessité d'agir immédiatement d'une façon précise. Il est impossible de laisser un Etat situé au cœur de l'Europe tomber dans une situation cahotique, dans laquelle il n'y a ni gouvernement, ni organisation susceptible de vendre ou d'acheter.

Espagne

La grève des postiers

PARIS, 22 (Havas). — Le trafic téléphonique et télégraphique entre l'Espagne et la France est désormais normal, en dépit de la continuation de la grève des postiers espagnols. Depuis dimanche, le service des lettres est assuré par l'autorité militaire espagnole, qui achemine le courrier jusqu'à la frontière française. D'autre part, les sacs postaux venant de France sont remis à la frontière à un délégué du gouvernement espagnol.

Etats-Unis

Vers la fin de la grève ?

WASHINGTON, 22 (Havas). — 148 membres de l'association du comité exécutif des chemins de fer se réuniront à New-York, mercredi, pour procéder à un vote sur les propositions du comité, qui offre sa médiation dans le but de mettre fin à la grève des chemins de fer. Le succès de ces propositions dépend du maintien des droits d'ancienneté. Si ces propositions sont approuvées, la grève sera terminée.

Le discours de M. Poincaré

C'est un discours d'une importance exceptionnelle que M. Poincaré a prononcé cet après midi au conseil général de la Meuse, devant les hommes qui ont été les témoins de toute sa vie politique, dit le « Temps ». Après la conférence de Londres, le gouvernement français aurait pu convoquer les Chambres. Il pourrait encore être amené à les convoquer, dans un avenir prochain, si la commission des réparations ne prenait pas une décision conforme à l'esprit du traité et aux droits de la France. Dans cette période d'attente, la pensée du gouvernement français devait s'exprimer publiquement.

M. Poincaré l'a exposée avec cette modération qui est un des traits caractéristiques du paysan, du bourgeois et de l'ouvrier français. Il a répudié « cette volonté de puissance qu'on appelle tantôt nationalisme, tantôt impérialisme ». Il a repoussé en même temps « ces vagues aspirations à des miracles révolutionnaires qu'on désigne sous les noms de communisme et de bolchévisme ». Il a ajouté — et ces mots traduisent avec une exactitude frappante le sentiment sincère et profond de notre pays :

La France est certainement, par sa constitution sociale, un des pays du monde les moins exposés à ces entraînements irréfléchis. Vainement des nations, dont quelques-unes sont plus travaillées qu'elle par l'impérialisme, l'accusent-elles de je ne sais quels rêves de domination. Elle ne convoite aucun agrandissement de territoire. Elle ne réclame aucune hégémonie, elle ne veut écraser ni humilier aucun peuple. Elle ne demande que l'exécution des traités et le payement de ses dommages.

D'un bout à l'autre de son discours, M. Poincaré est resté fidèle à ces déclarations. Avant de finir, il s'est écrié : « Nous savons bien que le monde ne s'arrête pas à nos frontières. » C'est donc dans un esprit de sagesse et de solidarité que M. Poincaré s'est expliqué sur le problème des réparations, c'est-à-dire sur le sort même de l'Europe. Tantôt il a rappelé le passé. Tantôt il a esquissé l'avenir. Pour pouvoir ajouter à son discours les conclusions qui nous semblent naturelles et nécessaires, regardons séparément ces deux éléments de son exposé.

Dans le passé, et jusqu'à ces derniers jours, quelles ont été les relations entre alliés ? M. Poincaré n'ignore pas que l'Angleterre a ses préoccupations spéciales, et il les a indiquées. Seulement, les Anglais nous ont habitués à penser qu'ils sont des gens pratiques et équitables, chez lesquels le sens de l'intérêt personnel n'exclut pas la compréhension des intérêts étrangers, et pour lesquels toute discussion bien conduite doit se terminer par une juste transaction. Or la France s'aperçoit qu'il n'y a jamais, lorsqu'il s'agit d'elle, ni transaction durable, ni véritable justice : « Ce que la France ne comprend pas, a dit M. Poincaré, c'est pourquoi, depuis plus de trois ans, dans le traité de paix comme dans les conventions ultérieures, l'accord entre les alliés s'est si souvent fait à nos dépens... Il a semblé peu à peu à la France qu'on lui déniait presque le droit d'avoir une politique française. »

Beaucoup d'Anglais — reconnaissons-le à l'honneur de leur pays — sont capables d'écouter ce langage et de convenir que la France a raison. Attirons leur attention sur les paroles de M. Poincaré, et demandons-leur, même s'ils n'y veulent pas applaudir, d'y réfléchir tout au moins. Pourquoi la politique de l'Angleterre a-t-elle donné de semblables griefs à la France ? C'est une question que nous retrouverons plus loin.

Mais M. Poincaré ne s'est pas borné à cet énoncé général des griefs français. Il a fait, en deux passages de son discours, l'histoire de la crise qu'on traverse actuellement.

D'abord, il en a montré les causes lointaines : alors que la France « avait éprouvé plus de la moitié des dommages », alors qu'elle a droit « à plus de la moitié de la créance », qu'a-t-on fait ? « On l'a cependant assujettie à la loi de la majorité et, soit dans les conférences interalliées, soit à la commission des réparations, on lui a demandé de s'incliner devant la volonté du plus grand nombre, c'est-à-dire des moins intéressés au règlement des réparations. »

Pour que cette situation, inique jusqu'à l'absurdité, n'entraînât pas « la constante subordination de la France aux volontés d'autrui », qu'aurait-il fallu ? Chaque fois qu'une question grave se présentait, il aurait fallu que l'Angleterre, réservant son jugement, si mît d'accord avec notre gouvernement pour concilier ses intérêts légitimes avec les besoins vitaux de notre pays. Mais c'est tout le contraire qui vient de se passer ; et M. Poincaré, sans s'abaisser à des récriminations, a constaté les faits. Dès que l'Allemagne a demandé un nouveau moratoire, le gouvernement britannique a publiquement déclaré, « sans nous consulter », qu'il consentirait à l'accorder. Par surcroît, il a choisi ce moment pour nous déclarer que la France restait débitrice de l'Angleterre. « La coïncidence était, à tout le moins, regrettable », a observé M. Poincaré.

Pour raconter le passé, il fallait examiner aussi la crise financière de l'Allemagne. M. Poincaré n'y a pas manqué, et il a fait une comparaison saisissante entre l'Allemagne et la France. D'après lui, si l'on fait entrer en compte les payements de dettes extérieures et les déficits des balances commerciales, on trouve que la France a payé à l'étranger, de 1919 à 1921, près de 54 milliards et demi de francs papier, tandis que l'Allemagne ne versait même pas l'équivalent de 32 milliards. Comme le franc français maintient sa valeur, tandis que le mark a perdu presque toute la sienne, cette comparaison prouve que la dépréciation de la monnaie allemande n'est pas due uniquement aux payements effectués par le Reich, ni au déficit de sa balance commerciale, mais à d'autres raisons que les Allemands taisent ou contestent. M. Poincaré a indiqué deux de ces raisons: les « émissions effrénées des billets de la Reichsbank », et les « exportations de capitaux ».

Ce sujet mériterait une étude à part. Qu'on nous permette seulement de noter, aujourd'hui, une explication que nous aurons peut-être à développer ultérieurement. La débâcle du mark allemand est due, pour une part appréciable et peut-être considérable, aux mêmes causes économiques et financières qui ont si puissamment contribué à la guerre de 1914. Après la guerre comme avant, l'industrie allemande et ses banques ont voulu marcher de plus en plus fort. Peut-être la structure économique du Reich, avec tout ce qu'elle a de hâtif et d'artificiel, pousse-t-elle à cette politique de « hasardeurs ». Par ses énormes ventes de marks à l'étranger, l'Allemagne s'est procuré momentanément des crédits presque illimités et presque gratuits, qui l'ont aidé à produire avec toute l'intensité imaginable. Elle connaît maintenant le revers de la médaille : les marks refluent, et la panique emporte tout.

A son exposé du passé, M. Poincaré a mêlé plusieurs idées d'avenir. Essayons de dégager les principales.

Pour l'avenir immédiat, le gouvernement français reste fermement sur ses positions. Il n'admet le moratoire qu'en échange de certains gages : « les mines fiscales de la Ruhr ou les forêts des Etats allemands. » Qu'on ne le croie pas disposé à abandonner cette thèse : « Quoi qu'il arrive, a dit M. Poincaré, nous n'y renoncerons pas. » Au surplus, l'Allemagne se permet des manquements chroniques que la commission des réparations n'a pas encore constatés.

Dans un avenir un peu plus éloigné, M Poincaré a le désir de traiter la question des dettes interalliées. A cet égard, il a posé deux principes. D'abord, la France ne veut pas qu'on assimile les dettes interalliées à la dette des réparations, et par conséquent elle ne veut pas se retourner contre les alliés dont elle est la créancière, pour leur réclamer une partie de l'argent que l'Allemagne ne lui paie pas. D'autre part, M. Poincaré entend que la future conférence comprenne tous les alliés débiteurs.

Enfin, vis-à-vis de l'Allemagne elle-même, la France ne veut pas être un créancier impitoyable. Si le gouvernement français était amené à prendre des gages isolément, il ne chercherait pas à se les approprier d'une manière définitive. Il sait, d'ailleurs, que la somme de 132 milliards est un total « un peu théorique », et que les meilleurs gages possibles « ne nous désintéresseraient pas très vite de notre créance ». Complétant sa pensée, M. Poincaré a ajouté ces mots qui ne passeront pas inaperçus : « Le jour où l'Allemagne reconnaîtrait loyalement ses obligations et les remplirait de bonne grâce, nous ne refuserions donc pas d'examiner avec elle les meilleurs moyens d'assurer la prompte et régulière exécution du traité. »

« Mais nous voulons que nos dommages soient réparés, et ils le seront », a terminé M. Poincaré. Tel est évidemment le but de tous les Français. Pour aider à l'atteindre, autant qu'il est en notre modeste pouvoir, ajoutons ici de brèves conclusions.

Avant la conférence de Londres, le gouvernement français avait préparé un programme qui prévoyait la remise des dettes interalliées et qui organisait une réduction corrélative de la dette allemande, « à la condition que l'Allemagne payât 50 milliards de marks or en capital et dans la mesure où elle les payerait ». Comme M. Poincaré l'a indiqué, la note anglaise du 1er août a empêché de discuter ce programme. Mais ce n'est pas une raison pour que l'idée française reste enfouie jusqu'à la prochaine conférence, à la disposition de quiconque voudrait la déterrer, la déformer, et peut-être s'en servir contre nous.

Quel est l'obstacle, le véritable obstacle ? Ce n'est pas l'attitude des Etats-Unis, comme la note anglaise du 1er août le laissait supposer. Ce qui se dresse actuellement entre l'idée française et la réalité, entre la crise d'aujourd'hui et la solution à laquelle toute l'Europe aspire, c'est une pensée politique et militaire que certaines gens ont conçue à Londres. Le « Daily Chronicle » l'expliquait encore ce matin : le gouvernement britannique ne veut abandonner sa créance sur la France que s'il obtient la diminution de l'armée et de la flotte françaises, — lesquelles ne menacent personne et garantissent la paix.

Voilà le vrai différend. Voilà l'explication de cette politique anglaise que M. Poincaré a décrite avec surprise et regret. Une telle politique, nous en sommes convaincus, serait réprouvée par l'immense majorité du peuple britannique, si le gouvernement français exposait nettement son programme et ses intentions. Qu'il en prenne donc l'initiative.

ÉTRANGER

Grève métallurgique. — A Leipzig, six mille ouvriers métallurgistes se sont mis en grève.

Une falaise s'écroule à Dieppe. — Dimanche soir, à 6 heures, à Dieppe, entre le Pollet et Puys, un énorme bloc de falaise de plusieurs milliers de mètres cubes s'est détaché et s'est écroulé dans la mer avec un bruit formidable. Au moment de l'éboulement, un homme a été vu sur le haut de la falaise. Il a dû être précipité à la mer.

Plusieurs témoins affirment, en outre, avoir remarqué une famille assise à l'endroit où la falaise s'est écroulée. Certains précisent qu'ils y ont vu une femme et une fillette.

Un chauffeur qui a de la chance. — Un chauffeur de nationalité russe, M. Porock Kartentzesy, au service d'un entrepreneur de transports par automobiles, à Orléans, revenait de conduire des voyageurs à Saint-Cyr-en-Val, petite commune sur le territoire de laquelle se trouve la source navigable du Loiret.

Au moment de franchir le pont de Biais, qui traverse à un tournant dangereux la ligne du chemin de fer de Bourges, le chauffeur ne fut pas maître de sa direction.

L'automobile bondit par-dessus le parapet et tomba d'une hauteur de dix mètres sur la voie ferrée, à l'instant précis où arrivait un train.

La voiture fut tamponnée et réduite en miettes. Quant au chauffeur, qui ne s'était fait que de légères contusions, il eut la chance de pouvoir se garer à temps. Après avoir reçu des soins à l'hôpital d'Orléans, il a pu regagner seul son domicile.

SUISSE

BERNE. — Une automobile montée par des personnes de Berthoud, descendait la route de Villeret, dimanche soir à 9 heures. Le chauffeur ne se rendit pas compte que la barrière du chemin de fer, au passage à niveau, était baissée et la voiture vint foncer contre elle. Le choc fut très violent et le chauffeur fut pris sous la machine. Tout le monde s'en tire sans blessure grave.

ARGOVIE. — M. Heinrich Ruegg, employé aux bains de Schinznach, 22 ans, s'est noyé dans l'Aar en se baignant près de Birrenlauf.

ZURICH. — M. Mauermeister, tailleur, voulut, dimanche soir, prendre un bain dans son appartement. La salle de bains était éclairée par une lampe électrique transportable. En voulant la saisir avec les mains mouillées, M. Mauermeister fut électrocuté.

— Trompant la surveillance de ses parents, la fillette des époux Hunziker, habitant le quartier d'Aussersihl, âgée de deux ans, est tombée d'une fenêtre sur la rue, et s'est tuée.

THURGOVIE. — La petite Elisabeth Schumacher, âgée de trois ans, est tombée par inadvertance dans un ruisseau d'Hungerbuhl et s'est noyée.

Etat civil de Neuchâtel

Naissance

19. Pierre-Raoul, à Gustave-Albert Romang, imprimeur, et à Irène-Rose née Belloni.

Décès

16. Emma née Schmocker, épouse de Arnold-Clément Robert, née le 10 septembre 1886.

Marthe-Alice née Petitpierre, veuve de Albert-Hermann Fritschi, née le 2 mars 1876.

17. Maria née Schmied, épouse de Paul-Clément Guenot, née le 2 juin 1869.

19. Frédéric-Emile Fesselet, veuf de Zina-Evodie Blank, né le 18 avril 1849.

20. Samuel Spycher, manœuvre, époux de Elise Etter, né le 23 février 1868.

20. Anna Schweizer, femme de chambre, née le 29 mai 1865.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 22 août

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. — *o* = offre

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%	—.—
Soc. de Banque s.	660.— *m*	» » 4%	92.— *d*
Crédit suisse . .	699.50	» » 3½	91.— *o*
Dubied	270.— *m*	Com. d. Neuc. 5%	100.— *d*
Crédit foncier . .	435.— *d*	» » 4%	91.—
La Neuchâteloise.	450.— *d*	» » 3½	81.25 *d*
Câb. él. Cortaill.	—.—	Ch.-d.-Fonds 5%	—.—
» » Lyon. .	—.—	» 4%	80.— *d*
Etab. Perrenoud.	—.—	» 3½	—.—
Papet. Serrières.	—.—	Locle . . . 5%	—.—
Tram. Neuc. ord.	—.—	» . . . 4%	—.—
» » priv.	—.—	» . . . 3½	—.—
Neuch.-Chaum. .	6.— *o*	Immeub. Chaton.	—.—
Immeub. Chaton.	—.—	Créd. f. Neuc. 4%	94.— *d*
» Sandoz-Trav.	—.—	Pap. Serrièr. 6%	—.—
» Salle d. Conf.	—.—	Tram. Neuc. 4%	80.— *o*
» Salle d. Conc.	220.— *d*	S. e. P. Girod 6%	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Pât. b. Doux 4¼	—.—
Pâte bois Doux .	—.—	Bras. Cardinal .	—.—

Taux d'escompte: Banque nationale 3 %

Bourse de Genève, du 22 août 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | *o* = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	535.— *o*	5% Féd. VIII »	—.—
Soc. de banq. s.	660.50 *m*	5% » IX »	—.—
Comp. d'Escom.	446 25	5½% » 1922 »	—.—
Crédit suisse . .	700.—	3½ Ch. fed. A. K.	883.50
Union fin. genev.	245.— *d*	3% Différé . . .	405.—
Ind. genev. d. gaz	245.—	3% Genev.-lots.	99.50
Gaz Marseille. .	—.—	4% Genev. 1899.	478.—
Fco-Suisse élect.	80.—	3% Frib. 1903 .	399.—
Electro Girod. .	—.—	Japon tab. IIes. 4½	97.50
Mines Bor privil.	283.—	Serbe 4% . . .	—.—
» » ordin. anc.	280.— *d*	V. Genè. 1919, 5%	—.—
Gaïssa, parts . .	—.—	4% Lausanne .	—.—
Chocol. P.-C.-K.	116.50	Chem. Fco-Suisse	400.— *d*
Nestlé	203.50	Jura-Simp. 3½%	434.25
Caoutch. S. fin. .	—.—	Lombar. anc. 3%	28.50
Centr. charb. ord.	—.—	Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Obligations		S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—
5% Fed., II emp.	—.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
4½ » IV »	—.—	C. foncier égyp. 1903	—.—
4½ » V »	—.—	» » 1911	205.—
4½ » VI »	—.—	» Stok. 4%	—.—
4½ » VII »	—.—	Fco-S. élec. 4%	—.—
		Totisch. hong. 4½	330.—
		Bolivia Ry . .	205.50

Les changes baissent de quelques centimes : Paris —0,12 ½, Bruxelles —0,15, Italie 23,71 ½ (—0,07½). Le Prague continue à monter 16,55 (+ 35). Actions bien tenues : 9 en hausse, 5 en baisse, 5 sans changement. Les banques continuent à faire des pas de géants : Banque Fédérale 680 (+ 20), Trifail stimulée par la Totis avance à 20, 1, 2 (+3). Totis abandonne 5 fr. sur sa grosse hausse d'hier. Chocolats id, —2 fr. Les fonds fédéraux résistent : 3 ½ AK 882,5 (—1). Différé 405 (—½). Simplon 434,4 ½ (—1).

Bains de Lavey
Station Sulfuro-Saline
Bains de sable — Clinique infantile
Nouvelle réduction de prix pour le mois de septembre. — Médecin: L. PETITPIERRE. Directeur: H. DÉNÉRÉAZ. J H 51462 C

Tuberculose Cures de 3 mois. NOUVEAU TRAITEMENT RAPIDE
SYLVANA s/LAUSANNE. — Altitude 810 m. Vue magnifique. Prix modérés.

SOLEURE. — L'assemblée des créanciers de la fabrique d'horlogerie Adolphe Obrecht et Cie, à Granges, a appris que l'actif ne s'élève qu'à 2,652,870 francs en regard d'un passif de 8 millions 745,370 francs.

FRIBOURG. — M. Arthur Bertschy, de Guin, avec un ami, M. Rumo, avait quitté le matin le chalet où il passait ses vacances, à la Lichtena, et parcourait la chaîne de la Schopfenspitze. Les deux touristes se trouvaient à la Fochsenfluh. Ils avaient cueilli des edelweiss. D'après le récit de M. Rumo, son ami lui tendit le bouquet de fleurs qu'il tenait et qui l'embarrassait, pour être mieux à même d'en cueillir d'autres. Au même moment, M. Bertschy perdit pied et disparut dans l'abîme. M. Rumo, atterré, descendit avec de grandes difficultés jusqu'à l'endroit où il pensait trouver le malheureux. M. Bertschy gisait sans vie, défiguré et les vêtements en lambeaux. Il était tombé d'une hauteur de 150 à 200 mètres.

Un chalet se trouvait dans le voisinage. M. Rumo y porta la nouvelle du malheur et pria d'envoyer quelqu'un au Lac Noir pour demander qu'on vînt chercher le corps. Vers cinq heures, la funèbre nouvelle arriva à l'hôtel Spitzfluh, dont le propriétaire, M. Neuhaus, avec quelques hommes, se mit en route pour le lieu de l'accident.

On plaça le corps sur un brancard pour le triste retour. Pour la dernière partie du trajet, on put avoir recours à un traîneau tiré par un cheval. Il était 10 heures du soir quand le lugubre convoi arriva au Lac Noir. Vers 11 heures et demie du soir, une automobile emporta le corps pour le rendre à la famille.

VAUD. — Un incendie que l'on attribue à une main criminelle a détruit lundi après midi, à la rue du Petit-Saint-Jean, à Lausanne, le café de l'hôtel du Bras de Fer, fermé depuis deux mois et dont le tenancier, un Italien, était parti dimanche. Les dégâts mobiliers sont assez considérables. Le propriétaire de l'immeuble nommé Hermann Ith, s'est tiré un coup de revolver dans la tête. Il a été transporté dans un état grave à l'Hôpital cantonal.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Un avertissement

D'une manière générale, l'on a toujours considéré que le meilleur moyen d'assurer l'expédition d'une lettre à laquelle on attache une valeur quelconque, c'était encore de la faire partir comme lettre recommandée ; or, il paraît qu'aujourd'hui cela ne suffit plus, dès que le destinataire est domicilié dans un pays à monnaie dépréciée, et pour autant que la lettre contient des papiers-valeurs (billets de banque, etc.). Voici, en effet, ce qui vient d'arriver à un abonné de la « Nouvelle Gazette de Zurich », qui raconte sa mésaventure dans ce journal ; si je vous parle à mon tour de cette dernière, c'est que, par ce moyen, la « Feuille d'Avis » rendra peut-être service à plus d'un de ses lecteurs. Voici donc de quoi il s'agit.

Au mois de mai dernier, la personne dont il est question ci-dessus invitait sa banque, qui se trouve à Berne, à lui envoyer à Norderney un billet de cinquante francs suisses. La lettre recommandée, envoyée de Berne, arriva à destination le 14 mai suivant ; elle était munie de deux sceaux (cachets) de la banque, et, comme toutes les lettres chargées entrant en Allemagne, elle avait été ouverte par la censure dans le sens de la longueur, puis refermée à l'aide d'une bande de papier gommé. Sur cette bande se trouvait en apposés, outre le sceau du bureau de surveillance de Francfort, deux autres sceaux plus petits portant les numéros 14 et 19, et qui devaient certainement émaner de la censure. L'enveloppe contenait une lettre de la banque, un bordereau à acquitter, mais de billet, point ! celui-ci s'était volatilisé comme par enchantement, et courez-lui après ! Immédiatement, le destinataire volé se rendit au bureau de poste et se fit dresser un procès-verbal de ce qui venait de lui arriver ; il remit au fonctionnaire l'enveloppe et son contenu. Puis plus rien...

Le malheureux destinataire n'en serait pas encore plus avancé aujourd'hui s'il n'avait fait démarche sur démarche, tout au moins pour rentrer en possession de son enveloppe et des documents qu'il y avait laissés ; voyant l'inertie que l'on opposait à toutes ses demandes, il finit par prendre le ton de la menace, en disant qu'il allait s'adresser directement au ministre des postes, sur quoi l'on consentit enfin à lui restituer son enveloppe avec la remarque laconique « qu'il n'avait pas été possible de découvrir le voleur ». Comme résultat, c'est peu, évidemment, notre homme n'ayant pas même eu la satisfaction de recevoir des excuses de l'administration germanique en cause. Par la suite, à ce qu'il paraît, il a eu l'occasion de constater que des vols semblables sont à l'ordre du jour en Allemagne, où les colis assurés ne sont même pas en sûreté (votre correspondant en sait quelque chose, un colis inscrit, avec valeur déclarée, puis plus tard un chèque, tous deux à destination de l'Allemagne, lui ayant été volés de cette manière.)

Il y aurait peut-être un moyen de faire en sorte que les vols diminuassent, ou d'en faire tout au moins supporter les conséquences au pays fautif : ce serait d'écrire sur chaque envoi, bien lisiblement, au-dessus de l'adresse, par exemple ce qui suit : « Le destinataire est prié de n'ouvrir ce pli qu'en présence de témoins, par exemple du chef du bureau de poste, de manière à faire constater que ce qui est annoncé comme contenu correspond bien à la réalité ». De cette manière, un vol serait immédiatement établi, et un procès-verbal du témoin rendrait toute équivoque impossible ; conséquence : l'administration des postes allemandes serait obligée de rembourser la contre-valeur de ce qui aurait été volé, et cela l'engagerait peut-être à surveiller son personnel d'un peu plus près et à en éliminer les éléments les moins intéressants. Ceux-ci doivent être nombreux, si l'on en juge par le nombre de vols signalés.

CANTON

Instruction publique. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Paul Bühler, actuellement inspecteur des écoles du 2me arrondissement, aux fonctions de premier secrétaire du département de l'instruction publique.

Droguerie. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Marcel Dubois, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de droguiste.

Pharmacie. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Jean Nicole, Vaudois, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien.

Eglise nationale. — Le Conseil d'Etat a validé l'élection des citoyens Ernest Schinz, pasteur de la paroisse réformée française de Couvet, et Wilhelm Grisel, pasteur de la paroisse réformée française de Buttes.

A la Côte (corr.). — Lundi après midi quelques parents et amis ont rendu les derniers devoirs et accompagné au cimetière de Cormondrèche Mlle Lina Matthey, décédée à l'âge de 78 ans et qui fut pensionnaire à l'Hospice de la Côte à Corcelles pendant 28 années consécutives ; ce n'est, du reste, pas du tout rare que de pauvres malades incurables passent de nombreuses années dans cette bonne maison hospitalière et arrivent à un âge avancé grâce aux excellents soins dont ils sont entourés. Mais ce qui, dans le cas présent est intéressant, c'est que Mlle Lina Matthey était la seconde d'une famille de 34 enfants et que son frère aîné, qui vit encore dans notre vignoble neuchâtelois, est le père de 27 enfants, ce qui lui permettait de dire avec vérité : « Entre mon père et moi nous avons eu 61 enfants » ; et il ajoutait sans doute avec raison : « C'est peut-être le seul cas en Suisse ». Il est vraisemblable que se soit un record en Suisse et même ailleurs ; quoiqu'il en soit, on s'incline avec respect, dans un monde où règne encore tant d'égoïsme, devant de si belles familles qui contribuent à la reconstruction de l'humanité et qui réjouissent le cœur du docteur Raoul Hoffmann, de Tramelan, écrivant son appel au développement de la famille : « Beaucoup d'enfants ».

Auvernier. — La construction de la jetée bétonnée, qui tardait depuis l'hiver, a fait de si grands progrès qu'aujourd'hui le dernier pilier est soudé à la jetée qui part du débarcadère. Tandis que la grande et large route jetée sur l'eau qui aboutit au débarcadère est construite en magnifiques blocs de roc massifs, la jetée nouvelle, parallèle au rivage, est tout entière en béton ; dix-huit à vingt grands blocs de béton armé ont été coulés en forme de piliers dans le lac ; après avoir aspiré la vase profonde, on a trouvé un sol très dur dans lequel des pointes de rails ont été enfoncées à coup de bélier et ceux-ci soutiennent les blocs de béton. Entre ces piliers massifs, on a, entre deux planches, coulé du béton qui réunit ces piliers.

Naturellement, les jetées de béton n'ont pas la beauté des jetées de roc ou de pierre jaune, mais lorsqu'un chemin aura été placé sur le jetée, le port d'Auvernier sera un des plus grands du lac et verra peut-être, dans une génération, la navigation fluviale dans ses eaux.

Pour le moment, une vingtaine de canots s'y abritent, des moteurs, parfois des voiliers, parfois des barques et aujourd'hui, une grande et belle barque, telle qu'on les admirait autrefois conduites par les gaffes de halage.

Dans ces eaux tranquilles, à l'abri de la bise et du vent d'ouest, une végétation lacustre assombrit l'eau. L'entrepreneur Fontana arrivera à bon port sous la direction de M. Studer, ingénieur, spécialiste de ce genre de constructions.

Valangin. — Un agriculteur de la localité qui a l'habitude de laisser traîner d'une saison à l'autre, dans les champs, ses machines agricoles, a eu la désagréable surprise de trouver lundi matin, suspendue au haut d'un poteau électrique, sa herse ; espérons qu'à l'avenir il réduira ses machines en lieu sûr.

Le Locle. — Une fillette de cinq ans a été renversée dimanche soir, à 17 h. 35, devant l'immeuble No 2 du Crêt-Vaillant par un cycliste qui voulait éviter deux époux passant avec une poussette. La fillette a été relevée légèrement contusionnée au genou droit et avec une bosse à la tête.

— Un homme d'une soixantaine d'années s'est fracturé le tibia en tombant, dimanche soir, à 11 heures, sur un trottoir à la sortie d'un établissement public.

Chronique viticole

Maladie nouvelle. — A Saint-Aubin, une maladie inconnue jusqu'à ce jour vient d'être constatée dans plusieurs parchets de rouge de cette contrée. Les grains atteints au centre de la grappe flétrissent et tombent ou pourrissent avant maturité.

Les viticulteurs se perdent en conjectures sur l'origine de ce nouveau fléau.

Chez les vignerons romands. — Le comité de la Fédération romande des vignerons a fixé l'assemblée générale annuelle de ses délégués au samedi 2 septembre à l'Hôtel de Ville de Lausanne.

L'ordre du jour comporte, en plus des objets statutaires habituels, la question importante de la revision de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires dans le sens de l'introduction de la déclaration d'origine obligatoire. L'assemblée des délégués discutera également la position à prendre en vue de la fixation des prix de la prochaine récolte et de la convocation d'une bourse des vins.

NEUCHATEL

Concert public. — Programme du concert que donnera l'Harmonie, ce soir, au pavillon du Jardin anglais, sous la direction de M. P. Jaquillard :

1. Grande marche triomphale, Gust. Doret. — 2. Iphigénie en Aulide, ouverture, C.-W. Gluck. 3. Marlborough, air varié pour petite flûte, A. Genin. — 4. Lohengrin, sélection de l'opéra, R. Wagner. — 5. Les perles, polka pour cornet à pistons, A. Maeck. — 6. Airs romands, chants suisses, ***. — 7. Le banneret, allégro, P. Jaquillard.

En cas de mauvais temps, renvoi du concert à jeudi.

POLITIQUE

Le discours de M. Poincaré

L'impression à Paris

PARIS, 22. — Les journaux accueillent avec une profonde satisfaction le discours de M. Poincaré, dans lequel ils voient un exposé net de la position de la France à la suite de l'échec de Londres et la fidèle traduction des sentiments du peuple français qui, écrit l'« Homme libre », ne se contente pas de suivre M. Poincaré, mais le précède.

La « Victoire » dit que la vraie pensée de la France républicaine fut exprimée par M. Poincaré. La France est avec M. Poincaré.

Le « Petit Parisien » dit que c'est bien le sentiment national que M. Poincaré traduisit profondément, mais en même temps le discours est si courtois, si cordial, même pour l'Angleterre, qu'il ne manquera pas de produire outre-Manche un heureux effet d'apaisement.

Un commentaire britannique

LONDRES, 22 (Havas.). — L'« Evening Standard », commentant le discours de M. Poincaré à Bar-le-Duc, dit que, dans les milieux diplomatiques anglais règne un esprit d'optimisme. Le journal ajoute qu'on a l'impression que M. Poincaré serait disposé, comme on le serait en Grande-Bretagne, à se laisser convaincre par le rapport Bradbury-Mauclère, en ce qui concerne les prochaines démarches à faire.

Le même journal ne croit pas que M. Lloyd George profite de l'occasion de la cérémonie commémorative de la guerre, à laquelle il va assister mercredi, à Criccieth, pour répondre au discours de M. Poincaré.

Le « Star », au contraire, croit que le Premier britannique répondra mercredi à Criccieth, à ce discours.

L'enquête à Berlin

La discussion a commencé

BERLIN, 22 (Wolff). — La «Gazette de Voos» annonce que les délégués de la commission des réparations et les représentants du gouvernement allemand ont commencé, hier à midi, au ministère des finances, la discussion des conditions exigées pour l'acceptation de la demande allemande de moratoire.

M. Hermès, ministre des finances du Reich, a exposé en détail la situation financière et économique de l'Allemagne. Il n'a pas caché aux représentants de la commission que les garanties exigées officiellement par la France à la conférence de Londres pour l'octroi d'un moratoire ne pouvaient être acceptées par l'Allemagne.

Cette déclaration du ministre des finances a été faite au nom du gouvernement du Reich. Les délégués étrangers seront reçus aujourd'hui par M. Wirth.

La résistance allemande

BERLIN, 22. — On annonce, relativement aux négociations entre la commission des réparations et le gouvernement du Reich, que les gages productifs ont été repoussés par le gouvernement allemand, en raison de ce que les mines sont des propriétés privées et que les forêts appartiennent aux Etats. Des difficultés auraient certainement surgi. En outre, le traité de Versailles ne fait mention que des propriétés appartenant au Reich.

On a l'impression que les négociations dureront plus longtemps qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

La crise charbonnière

BERLIN, 22. — Conformément à la décision du congrès international des ouvriers mineurs qui s'est tenue à Francfort-sur-le-Main, des délégués français, anglais, belges et allemands se rendront prochainement à Paris à l'effet d'exposer à la commission des réparations la situation charbonnière de l'Allemagne.

Les représentants du congrès international des mineurs se rencontreront auparavant à Bochum, pour mettre au point leur intervention et pour examiner le dossier relatif à la crise charbonnière allemande. Le but de cette action est d'obtenir un allègement des charges résultant des livraisons de charbon au titre de réparations.

Hindenbourg est reçu à Munich

BERLIN, 22. — Le feld-maréchal Hindenbourg est arrivé à Munich dans un vagon-salon du rapide de Hambourg. Sur le quai l'attendaient le général Ludendorff et l'ex-président du conseil bavarois von Karr. Une foule énorme, massée devant la gare, l'accueillit par des acclamations frénétiques. Tous les murs de Munich étaient pavoisés en l'honneur du maréchal, mais uniquement avec les drapeaux bavarois bleu et blanc et les drapeaux de l'ancien régime, noir, blanc, rouge. Même le ministère de la guerre n'a arboré que l'étendard bavarois. Partout Hindenbourg fut l'objet d'une ovation des plus enthousiastes.

Au mépris de l'ordre du ministre de la défense nationale du Reich qui avait interdit à la Reichswehr de participer à cette fête monarchiste, un détachement de la Reichswehr bavaroise s'était rangé devant l'académie pour rendre au vieux maréchal les honneurs militaires.

Le maréchal Hindenbourg rendit ensuite visite au kronprinz Rupprecht, au feld-maréchal prince Léopold, au général de corps d'armée von Bothmer, au président du conseil, à l'archevêque et au président de l'église évangélique. Il parcourut ensuite le front de la Reichswehr à laquelle il adressa une courte harangue.

Enfin, il se rendit dans le jardin de la Cour, où les associations de combattants et de vétérans, les ligues secrètes et la police d'ordre s'étaient rangées. Sur la place, devant le musée de l'armée, le feld-maréchal était attendu par les princes Rupprecht, Alphonse, Louis-Ferdinand, et par le général Ludendorff et le comte von Bothmer. Dans les tribunes se tenaient debout toutes les autorités, les membres du gouvernement et les délégations d'étudiants en costume de gala.

Le maréchal, accompagné des princes, fut salué par une tempête de bravos. Dans le hall du musée de l'armée, le prince Rupprecht adressa au maréchal les remerciements de l'armée bavaroise et tous les assistants entonnèrent le chant du « Deutschland über Alles ».

Au nom de l'ancienne armée royale bavaroise, le général von Bothmer adressa au maréchal un discours de bienvenue. Il déclara que ses paroles ne visaient pas seulement « le glorieux chef de l'armée, mais avant tout le fidèle camarade qui tint bon à la tête des troupes jusqu'au jour où la trahison eut raison de l'armée allemande jamais vaincue.

» Le maréchal Hindenbourg, rapportera des montagnes bavaroises le souvenir réconfortant que la Bavière est aujourd'hui aussi fidèle à l'empire allemand que le jour où elle partit pour la guerre sacrée. »

Le maréchal répondit qu'il était heureux d'avoir pu servir jusqu'au dernier moment la patrie allemande.

L'ancien capitaine Schutzinger, actuellement représentant du « Vorwaerts » à Munich, qui assistait à la fête, fut reconnu par quelques monarchistes et cruellement maltraité.

Le différend Berlin-Munich

MUNICH, 22 (Wolff.). — Mardi après midi a eu lieu une séance du Conseil des ministres de Bavière, à laquelle prirent part les chefs des partis de la coalition de la Diète. L'objet des conversations était l'étude des arrangements conclus dernièrement à Berlin, au sujet de la loi sur la protection de la république.

Le conseil des ministres et les chefs des partis de la coalition ont décidé d'approuver les résultats des récentes conventions de Berlin. L'ordonnance bavaroise sera donc abrogée.

Le chancelier autrichien en tournée

PRAGUE, 22 (B. P. T.). — Au cours de la conversation qu'il a eue lundi avec le président du conseil tchécoslovaque, M. Seipel, chancelier autrichien, a demandé si la remise de la situation de l'Autriche entre les mains de la Société des nations offre à l'Autriche la perspective de pouvoir obtenir, au point de vue financier, les assurances qui sont indispensables pour le maintien de son existence même, ou bien s'il y a lieu de s'engager dans une autre voie ; autrement dit si l'Autriche ne devrait pas s'appuyer économiquement et politiquement soit sur l'un de ses voisins, soit sur un groupe déterminé de puissances.

M. Bénès a déclaré qu'il ne fallait en aucun cas sousestimer les travaux de la Société des nations, auprès de laquelle il a en outre promis d'appuyer la démarche du gouvernement de Vienne.

Les deux hommes d'Etat ont également discuté certaines questions financières et économiques. Ils ont parlé aussi de la possibilité d'une coopération plus intime sur le terrain économique ainsi que des modalités à adopter pour la mobilisation accélérée des tranches restant à verser sur le crédit accordé à l'Autriche par la Tchécoslovaquie.

PRAGUE, 22 (B. P. T.). — Les journaux tchécoslovaques sont unanimes à déclarer que la Tchécoslovaquie a fait pour l'Autriche tout ce qui était en son pouvoir et que toute assistance serait finalement vaine si l'Autriche ne manifestait pas la ferme volonté de travailler avec ceux qui lui tendent une main secourable.

Une enquête qui serait abandonnée

LONDRES, 22. — L'agence Reuter publie l'information suivante :

Le gouvernement français ayant informé le gouvernement britannique qu'il n'est pas en état de fournir la somme nécessaire à l'organisation de la commission de la Croix-Rouge du Proche-Orient, chargée de faire une enquête sur les atrocités commises en Asie-Mineure, il est douteux que cette enquête puisse avoir lieu. La somme nécessaire est de 100,000 francs. Le gouvernement britannique proposait que cette somme fût souscrite également par la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et l'Italie.

L'effondrement du mark

BERLIN, 22. — Le journal danois « Svenska Dagbladet » annonce que l'Allemagne se voit aujourd'hui obligée, par suite de l'effondrement du mark, d'annuler les commandes de blé qu'elle a passées dans les deux Amériques, étant donnée l'impossibilité où elle se trouve de garantier les payements de ces achats.

Lettre bernoise

(De notre corresp.)

Que n'ai-je la plume alerte et fureteuse de certain confrère que ses petits camarades, nourris de lettres romandes, ont baptisé Jean des Ragots ! Il faudrait en effet éplucher les petits potins de la capitale pour trouver quelque chose d'intéressant à vous mander, en ce jour gris et pesant, écrasé sous la menace d'un orage et endeuillé par le départ de deux de nos conseillers fédéraux.

M. Scheurer a délibérément renoncé pour l'instant aux deux semaines de vacances qui lui restaient et, depuis hier, il a repris sa place à l'abri de son parapet de cartonniers.

M. Haeberlin ne vit plus qu'au sein de la commission des assurances allemandes qui, dit-on, aura terminé sa besogne demain. Pour fêter cet heureux événement, il y aura un banquet à Worb, mercredi soir.

Truites au bleu — Poulet — Salade
Meringues — Cordialité — Autos

En France, tout finit par des chansons ; à Berne, par des dîners champêtres d'une simplicité, d'ailleurs, fort républicaine.

La conclusion qui sera donnée à cette affaire d'assurances ne justifierait dans le fond ni chansons ni banquet. Car nous y serons de notre poche pour une jolie somme. Mais enfin, c'est l'usage.

Les gens actifs et diligents qui se mettent martel en tête pour lutter contre le chômage sont entrain d'étudier un projet digne d'intérêt. Il s'agirait d'employer la main-d'œuvre suisse et aussi l'industrie à la reconstruction des régions dévastées du Nord de la France. Il s'agirait de constituer une société financière suisse qui garantisse ces travaux. On s'en occupe très sérieusement.

R. E.

VALAIS

Un village, posté tout là-haut, très haut, un tout petit village brun, comme un village d'exposition, ou un ornement planté là, par hasard, que la pente pourrait secouer et envoyer en bas. Des chalets bruns ou couleur de brouillard, des ruelles si étroites qu'un mulet chargé y passe tout juste, des portes ouvertes, par où sort de la fumée, des gens comme voûtés depuis toujours, qui répondent peu et lentement avec des hésitations, avec des mots qu'ils cherchent pour se faire comprendre, de rudes figures que l'on aime.

De toutes petites fenêtres, nombreuses, sans rideaux, souvent fermées, des fenêtres comme celles de ces petits chalets que l'on achète. Le soir, quand un côté de la vallée est noir, que l'on aperçoit, tout près, la Dent Blanche, des figures apparaissent, qui occupent toute la fenêtre, regardant on ne sait où, droit devant, des choses que l'on voit depuis toujours, et qui doivent être seules au monde : l'eau mousseuse de la Borgne et, plus loin, la vallée qui se ferme, comme si l'on avait tendu un grand triangle noir sur l'échancrure de la montagne.

Des croix partout, des croix simples, de grandes dimensions, plantées à l'entrée du village, près de la chapelle, sur les routes qui mènent plus haut, des croix noires ou grises, parfois penchées en avant, comme pour saluer la montagne qui les pousserait de derrière. Des gens qui saluent, des hommes qui touchent leur chapeau, en baissant un peu la tête, comme on l'a toujours fait, des femmes qui se signent. Et toujours la montagne qui regarde, qui a l'air d'inspecter ce monde minuscule et soumis, qui domine et façonne toutes choses...

Un village, un tout petit village brun, comme une bête à bon Dieu posée sur une pierre trop grosse, qui a l'air de se gêner d'être si haut. Des chalets bruns, des passages étroits, des gens comme voûtés depuis toujours sous le poids d'un rocher, des gens qui saluent les croix, de rudes figures que l'on aime, qu'il faut aimer...

(« Tribune de Lausanne ».)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Augmentations de salaires

NEW-YORK, 23 (Havas). — Les principales aciéries indépendantes du pays, suivant l'exemple de la corporation de l'acier des Etats-Unis, augmentent de 20 % les salaires de leurs travailleurs.

Au Havre, la grève s'étend

LE HAVRE, 23. — Après les dockers, les camionneurs, les charbonniers et terrassiers ont déclaré la grève.

Les postiers espagnols seront poursuivis

MADRID, 23 (Havas.). — Le comité de grève des postiers a été avisé cette nuit par le juge d'instruction que des poursuites judiciaires seront ouvertes contre lui, pour injures à l'adresse du président du conseil.

Une explosion à Lisbonne

LISBONNE, 23 (Havas.). — Une explosion s'est produite mardi dans un établissement pyrotechnique de Diano de Castana. On compte jusqu'à présent 9 morts et 11 blessés. Les dégâts matériels sont importants.

M. Michæl Collins assassiné

CORK, 23 (Reuter). — M. Michael Collins a été tué dans une embuscade près de Bandon, dans le comté de Cork.

Le vainqueur de la coupe Gordon-Bennett à Genève

GENÈVE, 23. — Le pilote Demuyter et l'aide pilote Veenstra qui, à bord du « Belgica », ont fait triompher les couleurs belges en atterrissant en Roumanie, sont arrivés à minuit 30 à Genève. Ils ont été les hôtes de la colonie belge et de quelques Genevois qui leur ont fait un accueil chaleureux.

Cours du 23 août 1922, à 8 h. et demie, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 257	Paris. . .	41.50	41.70
	Londres. .	23.47	23.51
	Milan. . .	23.50	23.70
	Bruxelles .	39.50	39.80
	New-York .	5.24	5.26
	Berlin . .	—.40	—.50
	Vienne . .	—.005	—.02
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Amsterdam.	203.75	204.75
	Madrid . .	81.50	82.50
	Stockholm .	138.75	139.75
	Copenhague	112.75	113.75
	Christiania.	90.50	91.50
Toutes opérations de banque aux	Prague . .	17.—	18.—
	Bucarest .	4.10	4.60
	Varsovie .	—.08	—.10

meilleures conditions

Madame Elise Spycher-Etter et ses enfants, Elisa, Berthe, Maurice, Albert, Yvonne et André, ainsi que les familles Spycher, Gaberthül, Schick, Kramer et Aegerter, dans les cantons de Neuchâtel, Berne et Fribourg, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Samuel SPYCHER

enlevé à leur tendre affection dimanche 20 août, dans sa 55me année, après une cruelle maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 21 août 1922.

Repose en paix, ton souvenir
restera gravé dans nos cœurs.
Le travail fut sa vie.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 23 août 1922, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Moulins 23.

Prière de ne pas faire de visites

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Charles Walter et leurs enfants, à Paris ; Madame et Monsieur Jean Leyrat, à Paris ; Mademoiselle Hélène Frick, à Paris ; Monsieur Henri Frick, à Paris ; Monsieur et Madame Michel Frick et leur fils, à Colombier ; Monsieur et Madame Louis Frick, à Berne ; Monsieur et Madame Charles Frick, à Paris ; Madame et Monsieur Edouard Simond et leur fils, aux Verrières, et les familles Egger, von Gunten, Racheter, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Henri FRICK
née Marie AMSTUZ

leur bien-aimée mère, grand'mère, belle-mère, sœur et tante, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui dans sa 73me année.

Les Verrières, le 21 août 1922.

La lumière est semée pour le juste,
Et la joie pour ceux dont le cœur [est droit.
Psaume IIIC, 11
Matthieu XXV, 23.

L'ensevelissement aura lieu à Colombier, le jeudi 24 août, à 13 heures, rue du Château 12.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
22	21.2	13.9	26.5	719.7	3.0	S.-O.	moyen	nuag.

Pluie fine de 9 h. à 9 h. ½ et quelques gouttes vers 18 h Assez fort vent d'ouest à partir de 14 h.
23. 7 h. ½: Temp. : 16.5. Vent : O. Ciel : couv.

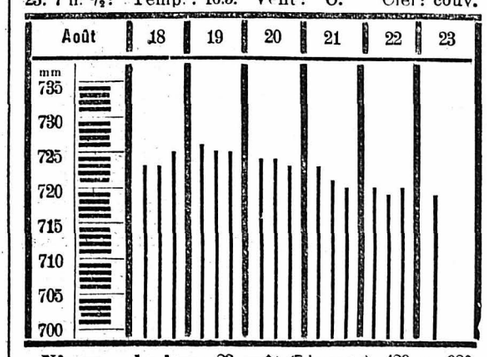

Niveau du lac : 23 août (7 heures) 429 m. 980
Température du lac : » » 20 degrés

Bulletin météor. des C. F. F. 23 août, 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+19	Cq. nuag.	Calme
543	Berne	+16	Couvert.	»
587	Coire	+16	Quelq. nuag.	»
1543	Davos	+ 8	»	»
632	Fribourg	+15	Couvert.	»
394	Genève	+18	»	»
475	Glaris	+15	»	»
1109	Göschenen	+14	»	»
566	Interlaken	+17	»	»
995	La Ch.-de-Fonds	+14	»	»
450	Lausanne	+19	»	»
208	Locarno	+18	Tr. b. tps.	»
276	Lugano	+17	»	»
439	Lucerne	+17	Couvert.	»
398	Montreux	+18	»	»
482	Neuchâtel	+17	»	Vt. d'O.
505	Ragatz	+15	»	Calme
673	Saint-Gall	+18	»	»
1856	Saint-Moritz	+ 10	Tr. b. tps.	»
407	Schaffhouse	+17	Couvert.	Vt. d'O.
537	Sierre			
562	Thoune	+17	»	Calme
389	Vevey	+18	»	»
1609	Zermatt	+11	»	»
410	Zurich	+19	»	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.